

## ■ SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

**QUARTIER DES AMORTEAUX. Jean-Claude Lagron convoqué à la gendarmerie**

« Ce matin nous nous retrouvons devant la gendarmerie car c'est révélateur de la façon dont la municipalité conçoit la concertation avec les habitants de la commune », lance Jean-Claude Lagron. Et ce dernier de poursuivre : « Ils connaissent notre démarche depuis un mois et c'est la première mesure qu'ils prennent. »

Ils étaient environ une dizaine devant la gendarmerie de Saint-Arnoult-en-Yvelines, ce mardi 21 février, à 8h45. Parmi eux, Jean-Claude Lagron, président de l'association pour la défense des intérêts communaux du quartier des Amorteaux et de l'environnement arnolprien (ADEA?). Ce dernier était convoqué à la gendarmerie en vue d'une audition à 9h. Elle a duré un peu plus d'une heure. « C'est au procureur de choisir la suite à donner », souligne Jean-Claude Lagron.



Des habitants du quartier des Amorteaux sont venus soutenir Jean-Claude Lagron avant son audition à la gendarmerie.

« Notre intention n'est pas de diffamer »

Cette convocation fait suite au dépôt, par la majorité municipale, d'une plainte pour dénonciation calomnieuse.

« Regrettable de traiter les citoyens ainsi »

S'il s'est rendu à la gendarmerie pour être entendu, Jean-Claude Lagron remarque : « Cette méthode vise à bloquer la concertation. C'est regrettable de traiter les citoyens de cette manière ». Le président de l'association enchaîne : « C'est ridicule, notre intention n'est pas de diffamer qui que ce soit, même si les propos peuvent être un peu vifs. »

Les habitants présents réclament des « explications », même s'ils ont pris connaissance de la réponse formulée par la majorité dans le bulletin municipal édité

en janvier. « On aimerait juste avoir des éclaircissements », soulignent les habitants présents du quartier des Amorteaux.

Ces derniers expliquent avoir été au courant de ce PLU et de ses modifications en janvier dernier.

« Aucun projet à court ou moyen terme »

Ils craignent aussi de potentielles inondations si un chemin venait remplacer la végétation.

Une porte ouverte ?

En dépit de ce début de procédure, Jean-Claude Lagron confirme que le désir de l'association reste celui de dialoguer avec la mairie. « Ce n'est pas une question d'étiquette politique, si la majorité chan-

geait demain, notre démarche resterait la même », souligne l'Arnolprien.

Le dialogue n'est pas au programme de la majorité pour le moment. Arnaud Baguenier, adjoint en charge de l'urbanisme fait valoir : « La révision générale du PLU, que le conseil municipal a approuvé en 2022, débutera d'ici quelques mois. Contrairement à ce qu'écrit ce monsieur, la procédure est très encadrée, et fera l'objet, entre autres, d'une enquête publique et de réunions publiques. Ces sujets, comme les autres, seraient traités si nous décidions de les remettre en question, ce qui n'est pas à l'ordre du jour à cet instant. Nous n'avons aucun projet sur cet espace à court ou moyen terme. Nous n'avons pas l'intention de remettre en cause l'orientation d'aménagement existante depuis 2013. »

De son côté, l'association compte sensibiliser les habitants aux questions d'urbanisme.

Stéphanie Petit